



Retard de chantier - Mauvaise gestion condos

Par **alfredomazza587**, le **26/06/2022 à 00:10**

Bonjour,rnrn rnrnJe me permets de venir sur ce forum pour poser une question simple : Que peut-on faire lorsqu'une société de gestion immobilière (gestion de condos) ne respecte pas ses engagements ?rnrnPour donner un peu de contexte :rnrnJe vis dans un condo qui est loué avec des "*commodités*", seulement celles-ci sont toujours problématiques / en réparation / fermées (mauvais gestion de l'eau de la piscine, jacuzzi hors service et non réparé depuis des mois, chantier retardé - une partie du mobilier n'est pas accessible etc etc.).rnrnNous sommes de nombreux résidents de cette tour à ne plus savoir quoi faire malgré nos relances pour faire face à cette société qui ne remplit pas ses engagements.rnrn rnrnQuelles solutions sont possibles ?rnrn rnrnMerci beaucoup d'avoir pris le temps de lire ce message.rnrnCordialement,rnrnAlfredoMazza

Par **Lag0**, le **26/06/2022 à 11:09**

Bonjour,rnrnJe suppose que vous n'êtes pas en France (le terme condo n'est pas utilisé en France) ? Ce forum est un forum de droit français, je ne pense pas que l'on puisse vous aider sur le droit de votre pays.

Par **Visiteur**, le **26/06/2022 à 11:56**

BonjourrnrnEtes vous Quebecois ?

Par **alfredomazza587**, le **28/06/2022** à **23:28**

Bonjour,rnrn rnrnDésolé je n'avais pas reçude notification concernant vitre réponse.rnrnoui, je pensais que c'étiat un forum d'aide juridique aux expatriés français autant pour moi.rnrnMerci d'avoir pris le temps de me répondre.rnrn rnrnBonne journée.rnrnAlfredo.